

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 389

présenté par

M. Tian, M. Aboud, M. Hetzel, Mme Boyer et M. Tardy

-----

**ARTICLE 28**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article vise à approuver le rapport sur l'évolution pluriannuelle du financement de la sécurité sociale (dit annexe B) pour la période 2014 / 2017.

Il y a lieu de ne pas approuver un cadrage macro-économique manifestement surestimé par le gouvernement, comme l'a indiqué le Haut Conseil des Finances Publiques dans son avis du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Les hauts magistrats ont notamment estimé la prévision de taux de croissance pour 2015 « optimiste » tout comme l'absence de mesures correctrices au regard du non-respect de la trajectoire du solde structurel des finances publiques prévu par la loi de programmation de décembre 2012.